

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'A.S.E.I avant le 1^{er} mars 2019 ?

Par l'intermédiaire d'un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA)

- ▶ Soit en passant par votre organisme habituel.
- ▶ Soit en choisissant un des organismes collecteurs agréés et habilités.

Le seul impôt pour lequel vous pouvez décider des bénéficiaires

Notre association est habilitée à percevoir cette taxe :

- ▶ **Dans la catégorie «A» du hors quota :**
 - ▶ niveau V (CAP)
 - ▶ niveau IV (BAC)
 - ▶ niveau III (BAC+2)
- ▶ **Au titre des activités complémentaires, rubrique « économie sociale et familiale »**

Choisissez d'aider l'un de nos centres agréés :

▶ CENTRE A.S.E.I PIERRE FROMENT

Institut médico professionnel
Ramonville Saint-Agne - 31
n° UAI : 0311921V

▶ CENTRE A.S.E.I LE CHEMIN

Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique, Albi - 81
n° UAI : 0810967L

▶ CENTRE A.S.E.I JEAN LAGARDE

Centre spécialisé
d'enseignement secondaire
Ramonville Saint-Agne - 31
n° UAI : 0310087B

▶ CMPro A.S.E.I BELLEVUE

Institut médico professionnel
Blaye-les-Mines - 81
n° UAI : 0810843B

▶ CENTRE A.S.E.I ROLAND CHAVANCE

Institut médico professionnel
Lascazères - 65
n° UAI : 0650622Y

▶ CENTRE A.S.E.I LE COMMINGES

Institut thérapeutique
éducatif et pédagogique
Montsaunés - 31
n° UAI : 0310269Z

▶ CENTRE A.S.E.I RESOLUX

Institut médico éducatif
Paris - 75
n° UAI : 0752963N

L'A.S.E.I agit pour l'insertion professionnelle

L'A.S.E.I est un acteur de l'économie sociale et solidaire, dont la mission est plus que jamais centrée sur l'accompagnement de la personne et dans la construction de son projet de vie. Cela veut dire favoriser l'accessibilité au sens large notamment par la formation, développer l'autonomie vers un parcours professionnel, encourager la capacité d'agir.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT COMPREND :



Un accès au savoir et à l'insertion professionnelle



Des formations de qualité, des formations recherchées et des compétences concrètes



Un parcours adapté à chacun avec des professionnels qualifiés

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019 Investissez différemment



FAITES UNE ACTION PORTEUSE DE SENS !

Votre taxe d'apprentissage donne un avenir professionnel aux jeunes en situation de handicap

A.S.E.I
AGIR • SOIGNER • EDUQUER • INSÉRER

Siège social A.S.E.I
4 avenue de l'Europe - BP 62243
31522 Ramonville Saint-Agne
Tél : **05 62 19 30 30**
Mail : asei.siegesocial@asei.asso.fr

Création : Pôle communication - A.S.E.I

A.S.E.I
AGIR • SOIGNER • EDUQUER • INSÉRER



> Julien - 17 ans

Centre A.S.E.I Roland Chavance

« J'ai choisi d'apprendre le métier d'ouvrier du paysage pour travailler en plein air et utiliser les machines à moteur. Ma formation, complétée par de nombreux stages a duré 3 ans, j'ai obtenu mon CAPA ouvrier du paysage en juin 2018. Grâce à la taxe d'apprentissage, j'ai pu bénéficier gratuitement de deux formations et obtenir deux CACES : celui de conducteur de chariots élévateurs R 389 catégorie 4 et celui d'engin de chantier R372M catégories 1 et 8. Ces qualifications m'ont permis d'obtenir des missions d'intérim et d'intégrer la vie active.»

> Jean-Luc CHATON

Directeur - ESAT de Dusse

La Taxe d'Apprentissage a permis de financer les formations CACES de deux travailleurs des Ateliers de Dusse au centre Roland Chavance de l'ASEI. Avec la Taxe d'Apprentissage, nos deux structures ont pu mettre en place une synergie dans le domaine de la formation rendue nécessaire car la technicité des métiers pratiqués exige ces certifications. Aujourd'hui ces formations sont un tremplin favorisant l'insertion professionnelle, soit par détachement ou des embauches en entreprises.

Soutenez l'A.S.E.I et ses centres de formation professionnelle agréés

Un investissement et plus de moyens pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements adaptés aux formations et au monde du travail :

- ▶ ordinateurs, imprimantes, logiciels...
- ▶ tracteurs, débroussailleuses, chariots élévateurs, mini-pelle...
- ▶ fours, lave-vaisselles...
- ▶ échelles, perceuses, postes à souder...
- ▶ brodeuses...

La Cité de l'Autonomie et de l'Insertion :

- **Centre Jean Lagarde**
CSES - Centre spécialisé d'enseignement secondaire
- **Centre Pierre Froment**
IMPRo - Institut médico-professionnel

Des formations aux métiers :

- ▶ **du bâtiment**
Maçonnerie, peinture, tapisserie, électricité, menuiserie, plomberie, zinguerie, plaquiste
- ▶ **de l'environnement**
Jardinage, horticulture
- ▶ **de l'artisanat**
Couture, ferronnerie, imprimerie, métallerie
- ▶ **de l'industrie**
Blanchisserie, bonneterie, confection, bobinage, câblage
- ▶ **de l'administration**
Comptabilité, secrétariat, bureautique
- ▶ **de la restauration**
Cuisine, restauration, service

